



Expertise et responsabilité environnementales des citoyens : de l'espace privé à l'espace collectif

Marie-Line FELONNEAU & Vincent SENNES

marie-line.felonneau@u-bordeaux2.fr ; vsennes@yahoo.fr

Psychologie sociale, EA 4139, université Bordeaux 2, place de la Victoire, 33000 Bordeaux, France

Ecologie humaine, UMR 5185 ADES, Institut EGID – université Bordeaux 3, 1 allée Daguin, 33607 Pessac cedex, France

Résumé

L'implication des citoyens dans la gestion des environnements de proximité (logement, territoire) est un enjeu clé des politiques locales de développement durable. Nous examinons ici les niveaux d'expertise et de responsabilité des citoyens par rapport à ces environnements. L'étude s'appuie sur une enquête (n=107) conduite dans une aire périurbaine près de Bordeaux, France. Les résultats mettent en évidence : 1) une disjonction fréquente entre risques perçus et risques mesurés ; 2) un faible sentiment de contrôle sur les espaces privés et collectifs ; 3) le sentiment d'une faible implication des concitoyens. Quatre groupes de personnes sont distingués en fonction de leurs perceptions. Sur cette base, nous proposons quelques pistes d'action pour mieux impliquer les citoyens dans la gestion de leurs environnements de proximité.

Mots-clefs

Perception environnementale, espace privé, espace public, expertise, responsabilité

Introduction

Accroître les niveaux d'implication de la population dans la préservation de leur environnement local est un enjeu central de développement durable. Dans cette perspective, une compréhension fine des interactions entre les individus et les systèmes écologiques est nécessaire. La psychologie environnementale (Moser & Weiss, 2003), l'écologie humaine (Ribeyre, 2003) ou encore la géographie humaine incarnent cette démarche scientifique pluridisciplinaire. Deux concepts transversaux méritent une attention toute particulière.

1) **L'expertise environnementale** correspond d'une part, au niveau de concordance entre l'état de l'environnement et la perception qu'en ont les populations à travers notamment la perception des risques en matière de qualité de vie et d'autre part, à la capacité à mettre en relation son propre mode de vie et ses environnements de proximité. Cette question de l'expertise a déjà fait l'objet de travaux scientifiques, notamment autour de la perception de risques collectifs, comme la pollution de l'air local, le bruit ou encore le risque industriel. Ces données ne couvrent à ce jour qu'une partie des perturbations pouvant affecter les écosystèmes locaux et peinent à franchir l'espace privé, celui du logement. Quelques travaux portent en effet sur la perception des risques liés à l'air intérieur ou encore sur les pollutions électromagnétiques domestiques mais là aussi, les approches plus intégrées font défaut. Bien que fragmentaires, ces études montrent de fréquentes sur- ou sous-évaluations des risques liés à l'environnement. Ce constat pose un double problème. Pour les



populations d'abord, qui ne sont donc pas toujours en mesure de prévenir ces impacts sanitaires, économiques ou encore psycho-sociaux. Pour les décideurs publics ensuite, qui calent généralement leurs stratégies décisionnelles sur une présupposée reconnaissance par la population de ces enjeux socio-écologiques de proximité.

2) **La responsabilité environnementale** correspond à la perception que chacun a de son propre rôle en tant qu'acteur de la gestion environnementale locale. Le citoyen est ici amené à réfléchir en tant qu'individu (les impacts de sa propre consommation) et en tant qu'individu membre d'une population (les impacts de la consommation des ménages à l'échelle d'un territoire). Ce regard intègre un ensemble de mécanismes, allant de l'évaluation de ses propres impacts écologiques à l'observation de ce que font les concitoyens et les autres acteurs du territoire. La responsabilité est intimement liée à la question de l'échelle d'observation. A l'échelle du logement, le sentiment de contrôle est a priori le plus important : ce serait donc un espace de plus forte responsabilité que l'échelle de la commune, qui mobilise de nombreuses activités de production et de consommation et où le sentiment de contrôle peut se diluer. Cette question des responsabilités individuelle et collective se pose également au regard des impacts indirects des modes de consommation, c'est-à-dire à l'ensemble des conséquences liées au cycle de vie des biens et des services utilisés. Aujourd'hui, tout projet de territoire repose sur la reconnaissance de cette responsabilité différentielle mais partagée.

Ces deux concepts sont étroitement liés. D'un côté, l'expertise peut impacter le sens de la responsabilité : une meilleure connaissance des impacts individuels et/ou collectifs peut permettre de mieux définir son rôle dans un projet de territoire. De l'autre, l'affirmation d'une responsabilité partagée peut conduire à mieux comprendre son propre impact au sein d'un territoire.

Cette communication vise à apporter de nouveaux éléments par rapport à l'expertise et à la responsabilité environnementales du citoyen. Quatre axes de questionnement sont ainsi explorés :

- 1) Quel est le niveau général d'inquiétude vis-à-vis des perturbations affectant les environnements de proximité (habitat et commune) ? Quels sont les niveaux de concordance entre les risques mesurés et les risques perçus par rapport à ces environnements ?
- 2) Quels sont les sentiments de contrôle à l'échelle de son propre logement et de son territoire ? Quel regard est posé sur l'action des concitoyens en matière de préservation des environnements de proximité ?
- 3) Un lien apparaît-il entre l'expertise et la responsabilité environnementales ?

Ces éléments doivent permettre aux acteurs décisionnels des territoires d'accroître l'efficacité de leurs interventions. Le ciblage de groupes de population est alors tout à fait important.

- 4) Un dernier axe de questionnement concerne la caractérisation des groupes de personnes en fonction de leur perception de leur environnement local.

Sur la base de ces 4 ensembles d'éléments, des préconisations sont faites à l'attention notamment des acteurs décisionnels publics.

1. Méthode

La technique d'enquête par questionnaire a été retenue. L'étude a été réalisée sur 3 communes situées à proximité de la ville de Bordeaux (France). Le caractère périurbain s'y observe à différents niveaux : 95% des logements sont individuels avec un jardin, grande superficie par habitant (70% ont plus de 4 pièces ; 2,5 personnes par ménage). Ce type de territoire est aujourd'hui en forte expansion. Il importait que les communes présentent un



profil similaire, car nous souhaitons limiter l'influence des caractéristiques environnementales locales sur les perceptions, au profit des variables sociodémographiques (âge, CSP, structure familiale) et psychologiques (valeurs écologiques de Dunlap & Van Liere (1978), valeurs sociales de Schwartz (1992)).

L'enquête a été réalisée en 2008 par correspondance, le questionnaire étant transmis avec une note de l'université, du maire de la commune et une enveloppe retour pré-timbrée. Le territoire compte une population de 1838 ménages. En appliquant la formule statistique de la taille de l'échantillon pour les proportions, avec un seuil de signification de 10% et une marge d'erreur de 5%, un échantillon de 93 ménages doit être obtenu. Compte tenu des taux de retour observés dans les enquêtes par correspondance, compris entre 10% et 20%, nous avons adressé 600 questionnaires. Parmi tous les retours, 107 questionnaires (18% des envois) ont pu être exploités.

Afin de voir si la perception des personnes concorde avec les mesures scientifiques, des données de référence sont utilisées. La difficulté est de trouver des bases de données sur l'environnement du logement. Les campagnes de mesures sont chères et intrusives: de ce fait, elles sont rares aussi bien à l'échelle locale que nationale. Nous avons systématiquement recherché des référentiels se rapprochant le plus du territoire d'application de l'enquête.

Pour analyser les données, un tri à plat a été réalisé. Le caractère significatif des différences de moyennes a été testé par l'analyse de variance à un facteur (ANOVA). Dans la dernière partie, les répondants ont été regroupés en fonction de leur perception environnementale, en utilisant la classification ascendante hiérarchique (distance euclidienne) puis l'analyse factorielle discriminante (méthode de Ward). Les analyses ont été faites avec le logiciel XLStat.

2. Résultats et discussion

2.1. Niveau général d'inquiétude

Les répondants jugent l'environnement de plus en plus dégradé en fonction des différentes échelles d'observation, du local au global (fig.1). A l'échelle du logement et de la commune (échelle d'observation très locale), ils estiment donc que les problèmes écologiques sont moins intenses ou moins préoccupants qu'à toute autre échelle d'observation. Cette observation concorde avec de nombreux travaux de psychologie de l'environnement (voir par exemple Uzzel, 2000).

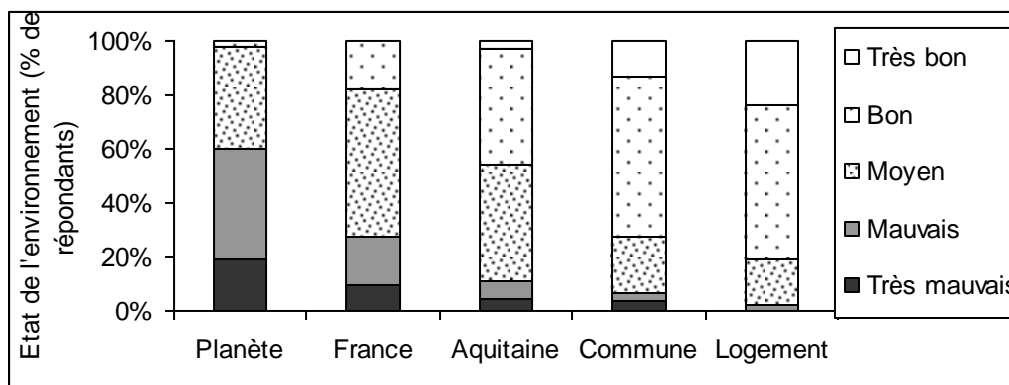


Figure 1. Résultats de la question *Comment jugez-vous la qualité de l'environnement à l'échelle de...*



2.2. Risques objectivement mesurés et risques perçus

Il apparaît cependant que malgré ce faible niveau général d'inquiétude, les personnes expriment un certain nombre de préoccupations par rapport à leurs environnements de proximité.

A l'échelle du logement, ces préoccupations ont essentiellement pour origine les risques sanitaires et économiques (fig.2). La question de la santé est notamment posée pour l'air intérieur (36%) et l'eau (23%). Pour l'air intérieur, ce résultat est faible au regard des risques sanitaires mis en évidence dans les campagnes nationales de mesure. Pour le benzène, la médiane des concentrations observée est de 2,1µg/m³ (Observatoire de la qualité de l'air intérieur) et la valeur guide pour les effets hématologiques cancérogènes pour une durée d'exposition « vie entière » est de 2µg/m³ (Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail). Plus d'un ménage sur 2 serait donc exposé à des concentrations de polluants présentant un risque pour la santé. A l'inverse, pour l'eau, cette perception de l'enjeu sanitaire semble élevée si on considère les données locales sur l'eau potable (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) qui montrent qu'elle répond aux normes de potabilité et qu'elle n'a pas d'incidence sur la santé des personnes. Les répondants associent l'enjeu économique surtout à l'énergie (53%) et à l'eau (37%). Pour l'énergie, cela peut être associé au poids croissant que la facture énergétique occupe dans le budget familial (13% des ménages y consacrent plus de 10% de leurs revenus). Pour l'eau, qui représente en moyenne 1% du budget familial total, cette préoccupation semble élevée. Enfin, moins de 4% des répondants citent l'enjeu écologique pour l'énergie, l'eau et l'air intérieur. Cela constitue une importante sous-évaluation des risques réels, notamment pour l'eau (raréfaction des ressources de bonne qualité) et pour l'énergie (multiples impacts liés à la production et à la consommation énergétiques).

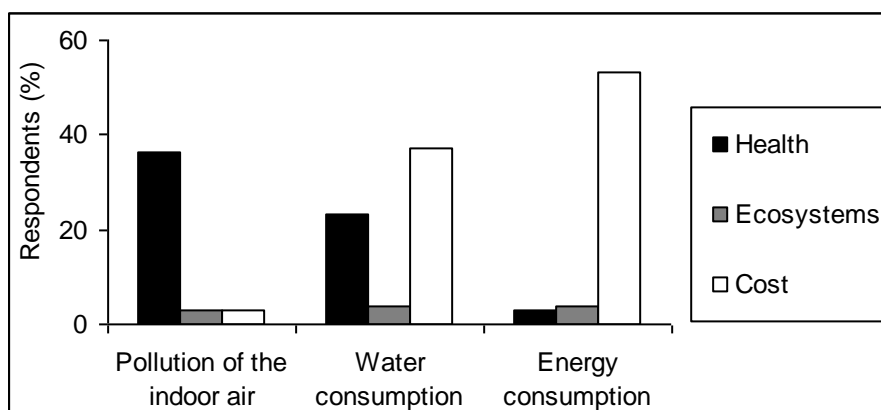


Figure 2. Résultats de la question *Si les thèmes suivants vous préoccupent, pourriez-vous en donner les raisons ?*

A l'échelle de la commune, la principale préoccupation concerne l'eau (qui regroupe la qualité de l'eau potable et la qualité des rivières). Pourtant, à l'échelle du territoire, l'eau est conforme aux normes de potabilité ; les rivières sont également de bonne qualité, même si des pollutions ponctuelles sont observées (en lien surtout avec l'agriculture) et même si les stations d'épuration n'éliminent pas tous les polluants présents dans les eaux usées (ex : médicaments). Si le niveau de préoccupation semble alors justifié, il n'est pas du tout lié à l'un des enjeux majeurs du territoire, à savoir la préservation de la ressource en eau pour la production d'eau potable. Cet aspect semble donc totalement sous-évalué. Puis viennent les déchets, préoccupant moins d'un tiers des répondants. Si les niveaux d'émission sont supérieurs à la moyenne nationale, ils ne sont pas traités à l'échelle locale et donc ils n'impactent pas les environnements de proximité. Par rapport à notre objet d'étude, les



préoccupations semblent donc globalement surévaluées. Les thèmes de l'énergie et de l'air préoccupent peu (moins de 10% des répondants). Si cela est conforme aux observations sur la qualité de l'air, jugée satisfaisante, la question de l'énergie apparaît sous-évaluée : la production locale d'énergie est un axe fort des orientations territoriales en matière de développement durable et les conséquences pour les milieux naturels sont importantes.

Afin d'aller plus loin dans l'interprétation de ces résultats, l'origine de l'information que déclarent recevoir les personnes concernant leurs environnements de proximité a été observée (fig.3).

A l'échelle du logement, les répondants déclarent que l'apport d'information le plus fréquent vient des médias et de la famille (c'est-à-dire que ce sont eux-mêmes qui identifient et quantifient les flux). Plus rarement, ils déclarent recevoir de l'information des amis et des prestataires (e.g. fournisseurs d'énergie). Les médias et les amis n'ont pourtant pas les moyens d'apporter une information réelle et objective aux personnes sur les flux à l'échelle de leur logement. Tout au plus, peuvent-ils diffuser une information générale sur les niveaux de pollution à l'échelle de la population en lien avec des campagnes de mesures. La famille et les prestataires sont les seuls à pouvoir générer une information réelle et objective sur les flux de matières et d'énergie à l'échelle du logement : de ce fait, la perception de l'apport d'information par les prestataires semble faible. Enfin, les répondants déclarent ne recevoir que très rarement de l'information de la part de la commune, des médecins et des associations. Cette perception de l'apport d'information par les médecins surprend compte tenu de l'importance du facteur d'exposition à l'environnement intérieur dans le diagnostic médical. Quoi qu'il en soit, ces résultats mettent en évidence une faible personnalisation de l'information reçue par rapport à l'environnement du logement.

Par rapport à l'environnement de la commune, le constat est sensiblement différent. Les collectivités locales et les médias représentent d'après les répondants les principales sources d'information. Il n'y aurait donc pas de problème de personnalisation mais un problème de concentration de l'information : en effet, les résultats mettent en évidence un sentiment de désinformation par rapport aux activités agricoles et aux risques induits (phytosanitaires notamment).

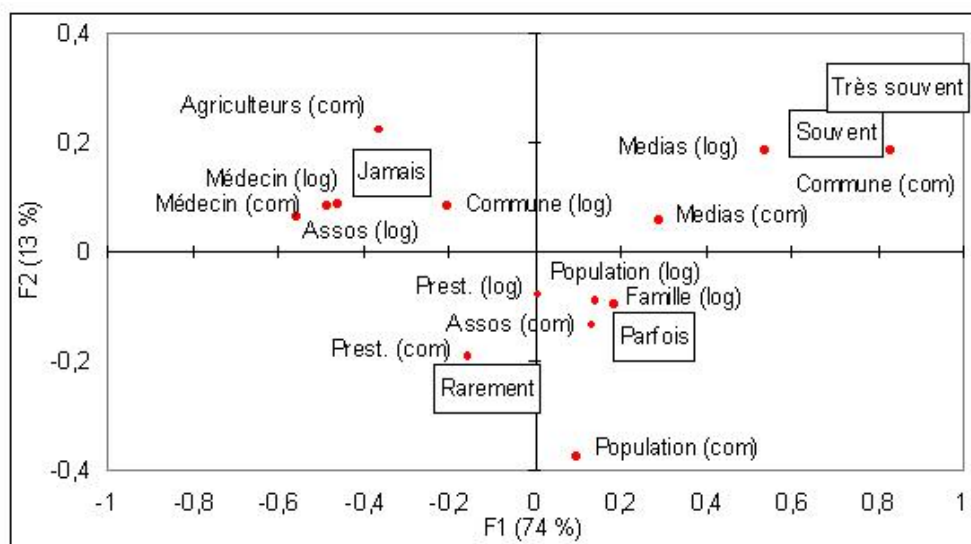


Figure 3. Résultats de la question : Les personnes ou les organismes suivants vous apportent-ils de l'information sur la qualité de l'environnement local ? (log=logement ; com=commune)



2.3. Contrôle

Les répondants pensent en majorité n'avoir que peu de contrôle sur l'environnement de leur commune (fig.4). Ce résultat est conforme à ce qui pouvait être attendu compte tenu du poids très faible de chaque ménage au sein d'un territoire de plusieurs milliers d'habitants et accueillant différentes activités de production agricoles. En revanche, à l'échelle du logement, seuls 33% d'entre eux estiment que leur influence est forte ou très forte (fig.4). Cette perception relative au manque de contrôle semble élevée car l'environnement de l'habitat est avant tout influencé par les caractéristiques de l'habitat et par les activités de consommation qui s'y déroulent. Même si l'environnement extérieur peut être source d'inquiétude, comme le voisinage, la proximité d'un axe routier ou encore celle d'une exploitation agricole, il semble qu'il y ait une sous-évaluation fréquente de sa propre capacité à améliorer les performances écologiques à l'échelle de son logement.

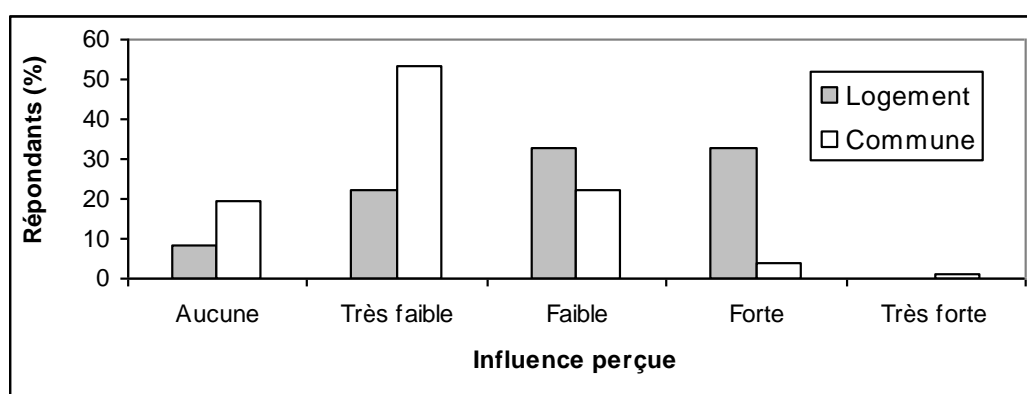


Figure 4. Résultats de la question : *Comment jugez-vous votre influence sur la qualité de l'environnement de votre commune ? A l'intérieur de votre logement ?*

2.4. Responsabilité

Par rapport à la préservation de l'environnement local, les résultats (fig.5) montrent que les attentes sont les plus fortes pour les autorités locales, la population et les agriculteurs. Par rapport au territoire d'étude, les deux principales sources de pollution – population et agriculture – sont donc identifiées. Les attentes par rapport aux autorités locales peuvent être attribuées à leur rôle de gestionnaire principal des environnements de proximité (compétences liées à l'eau, aux déchets ou encore aux espaces verts). Les attentes sont moins fortes pour les entreprises, ce qui est normal compte tenu de la faible activité industrielle locale. Elles le sont aussi pour les associations et la grande distribution. Pourtant, par les produits qu'elle propose (80% des personnes y font leurs courses), la grande distribution joue un rôle important dans les impacts liés à la consommation. Aussi, par leur action auprès des populations, des collectivités voire des entreprises, les associations peuvent impulser des changements de pratique. Ces résultats montrent donc que les attentes se focalisent sur les acteurs dont les impacts ou les missions sont les plus évidents par rapport à l'environnement local mais que le rôle des acteurs « intermédiaires » est sous-évalué.

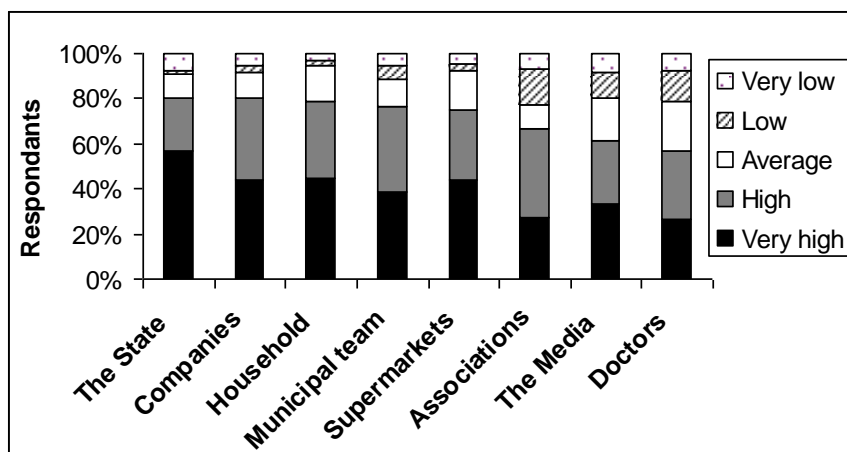


Figure 5. Résultats de la question : Quelle peut-être l'importance des acteurs suivants dans l'amélioration de la qualité de l'environnement de votre commune ?

L'importance de la population étant plutôt reconnue, nous avons cherché à apprécier la perception qu'avaient les personnes des niveaux d'implication de leurs concitoyens. Les résultats montrent que 70% des personnes considèrent que ces actions sont insuffisantes. Lorsqu'on leur demande de se positionner de manière relative par rapport aux autres, alors 97% affirment que leurs propres efforts sont au moins égaux, sinon supérieurs à ceux de leurs concitoyens. Il convient de noter que ce résultat ne s'inscrit dans aucune campagne d'information sur les pratiques responsables des habitants du territoire. Ces résultats rappellent un mécanisme bien connu en psychologie sociale, celui de l'optimisme comparatif ou du biais de conformité supérieure de soi (Codol, 1975).

2.5. Profils

Le regroupement des personnes en fonction de leur expertise environnementale permet d'identifier 4 groupes. Les résultats de la figure 6 présentent ces groupements à l'échelle du logement. Les mêmes noms de groupes ont été retenus pour l'expertise et la responsabilité à l'échelle de la commune.

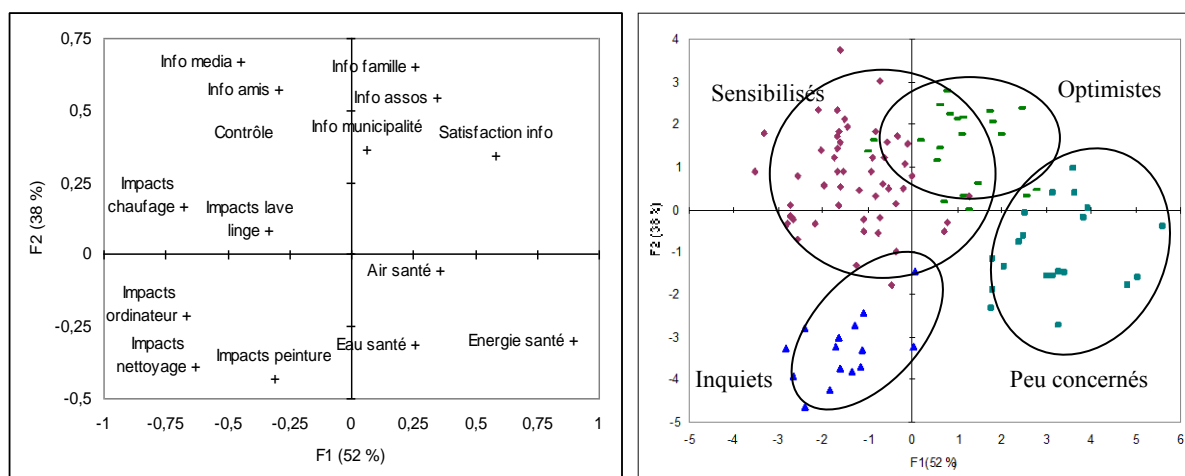


Figure 6. Regroupement des répondants en fonction de leur perception des risques et des responsabilités par rapport à leur environnement local. Exemple d'interprétation : impacts chauffage + = perception élevée du risque écologique lié au chauffage ; air santé + = perception positive de l'influence de l'air intérieur sur la santé).



Les résultats montrent un écart entre les niveaux d'expertise aux échelles publiques et privées. A l'échelle de la commune, les peu sensibilisés représentent 55% des personnes et les sensibilisés 16% des personnes alors qu'à l'échelle du logement, les sensibilisés sont dominants avec 50% des personnes (17% de non sensibilisés). Par ailleurs, on observe une forte corrélation entre le fait d'être optimiste ou inquiet à l'échelle de sa commune et de l'être à l'échelle de son logement.

On observe plusieurs relations significatives entre le niveau d'expertise et de responsabilité et les variables sociodémographiques et psychologiques :

- les personnes âgées sont les plus représentées dans le groupe des optimistes
- les personnes les plus impliquées dans leur vie sociale (association, syndicat...) sont les plus inquiètes à l'égard de leurs environnements de proximité
- les personnes les plus anthropocentriques sont davantage représentées dans le groupe des peu concernés ;
- les personnes ayant les valeurs sociales les plus conformistes sont davantage représentées dans le groupe des sensibilisés. Celles montrant le plus d'intérêt pour la liberté sont davantage représentées dans le groupe des optimistes et des peu concernés.

Enfin, on observe une relation significative entre le fait d'être sensibilisé aux risques liés aux environnements de proximité et le fait d'admettre que la population a un rôle prépondérant à jouer dans la gestion environnementale locale.

Conclusion

Cette étude sur l'expertise et la responsabilité environnementales du citoyen met en évidence 3 résultats.

1) Une disjonction entre la perception des personnes et les réalités environnementales. Une majorité de citoyens peine à apprécier les risques sanitaires, socio-économiques ou encore écologiques liés à leurs environnements de proximité. On observe à la fois des sur-évaluations (ex : eau potable) et des sous-évaluations (ex : air intérieur, ressource locale en eau). De manière sous-jacente, nous montrons que le système d'information associé à ces risques locaux présente d'importantes lacunes (ex : faible personnalisation de l'information à l'échelle du logement). Cela soutient l'idée que la majorité des personnes n'est pas préparée aux risques sanitaires et socio-économiques qu'elles encourent.

2) Un sentiment de contrôle globalement faible. Nous observons un sentiment de contrôle à l'échelle de l'environnement du logement inférieur à ce qu'il semble être réellement. Ce sentiment est pourtant moteur dans l'implication pour une amélioration de ses propres conditions de vie. A l'échelle locale, le contrôle perçu est faible. Si cela semble logique, il suggère que les personnes n'ont pas forcément conscience de l'impact des actions collectives sur l'environnement.

3) Un biais d'optimisme comparatif. Quel que soit le niveau personnel d'engagement par rapport à la préservation de l'environnement, les personnes estiment toujours en faire davantage que leurs concitoyens. Cela fait peser un vrai risque d'inertie par rapport à la mobilisation citoyenne pour la préservation de l'environnement.

Ainsi, il paraît important de rapprocher les personnes de la réalité des risques auxquels elles peuvent être exposées, et de leur faire prendre conscience de l'étendue de leurs possibilités individuelles et collectives pour les réduire. L'ancrage territorial de l'information reçue semble être un premier axe pertinent d'action. A l'échelle du logement, des pistes comme la promotion de l'autoévaluation ou encore l'implication des prestataires liés à l'habitat



(artisans, fournisseurs de fluides...) mériteraient d'être approfondies. A l'échelle du territoire, c'est une meilleure intégration des informations concernant les différentes sources directes et indirectes d'impacts sur l'environnement qu'il serait intéressant de promouvoir. En matière d'implication de la population, et compte tenu du sentiment de faible contrôle que ressentent une majorité de personnes par rapport à leur environnement, la promotion d'actions collectives – c'est-à-dire impliquant des groupes d'individus – pouvant être à l'origine d'un bénéfice environnemental significatif mériterait d'être davantage considérée.

Remerciements

Nous remercions l'université Bordeaux 3 et l'institut EGID pour le financement de ces travaux de recherche.

Références

- Codol, J.P. (1975). On the so-called « superior conformity of the self » behaviour ; twenty experimental investigations. *European Journal Of Social Psychology*, 5, 457-501.
- Dunlap, R.E. and Van Liere, K.D. (1978). The new environmental paradigm. *The Journal of Environmental Education*, 9 (4), 10-19.
- Moser, G. and Weiss, K. (2003). *Espaces de vies. Aspects de la relation homme – environnement*. Coll. Sociétales. Paris : A. Colin, 396p.
- Ribeyre, F. (2003). Pour une écologie familiale : fondements et finalités. *Natures Sciences Sociétés*, 11, 169-173.
- Schwartz, S.H. (1992). *Universals in the content and structure of values: theoretical advances and empirical tests in 20 countries*. In M. Zanna (ed.), *Advances in experimental social psychology*, vol. 25. Orlando, Academic Press, 1-65.
- Uzzel, D.L. (2000). The psycho-spatial dimension of global environmental problems. *Journal of Environmental Psychology*, 20, 307-318.